

Date de mise à jour : 08/11/2021

Axe : 4 VERS UN TERRITOIRE PLUS RESILIENT

Objectif : 4.1 Réduire la vulnérabilité et l'exposition aux risques liés à l'eau



Action : 4.1.1 Luttes contre les coulées d'eau boueuse

| Thématiques | Politique climatique | Effets attendus | | | |
|--------------------------|---------------------------|-----------------|-----|---------|---------|
| | | Climat | Air | Energie | Risques |
| Aménagement /Agriculture | Atténuation et Adaptation | | | | X |

Porteur(s) de l'action :

EPCI et communes d'Alsace du Nord
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA)

Partenaire(s) : Chambre d'agriculture d'Alsace, Agence de l'eau Rhin Meuse, Collectivité européenne d'Alsace, Région Grand Est

Contexte

L'Alsace du Nord est exposée à des risques naturels, aggravés par le changement climatique, qui peuvent affecter la sécurité des habitants et l'attractivité territoriale. Les risques naturels les plus prégnants sur le territoire sont ceux liés à l'eau : inondation, ruissellement, coulée d'eau boueuse...

Les collectivités du PETR ont pour ambition d'augmenter la résilience du territoire en anticipant mieux ces risques et en renforçant les dispositifs existants.

Descriptif de l'action

Cette action vise à réduire la vulnérabilité du territoire face aux événements pluvieux en adaptant les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Elle est composée de deux types de dispositifs :

- Les plans et études : Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI), Plan Communal de Sauvegarde, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) Eau et Assainissement, ...
- Les dispositifs d'aménagement et d'interception des coulées de boues : haies, fascines, bassins d'orage, entretien des fossés – Mesures curatives
- La promotion et l'accompagnement des agriculteurs dans le changement de pratiques agricoles (non labours, agriculture de conservation des sols, plan d'assolement prévisionnel) – Mesures préventives

Une pré-identification des projets recense 6 plans et études et une quinzaine de dispositifs mis en œuvre dans les communes.

| Calendrier | | | | | | | Budget |
|--|------|-----------------------|------|------|------|------|-----------|
| 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | |
| | | Voir tableau de suivi | | | | | |
| Indicateurs de suivis | | | | | | | Objectifs |
| Nombre de plans ou études mise en oeuvre | | | | | | | |
| Types et nombre d'aménagements réalisés | | | | | | | |